

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOS
 Séance du 28 janvier 2016 à 20h30
 Salle de la mairie de Vaux-les-Prés**

Date de convocation : 21/01/2016	Nombre de membres : 8 Nombre de votants : Nombre de procurations :
<i>L'an deux mille seize, le vingt-huit janvier, le conseil syndical du SIVOS de Villers-Buzon, dûment convoqué le 21 janvier 2016, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSELOT, président.</i>	Présents : Alain ROUSSELOT, Julien VUILLIER, Alain BEQUILLARD, Joël JEUNOT, Chantal JEANVOINE, Stéphanie GIBERT Suppléant : Josette NICOLIN, Chantal BIZE
Secrétaire de séance : Chantal JEANVOINE	Absent excusé : Romaric ROUSSEL, Renée LEGUIN Procuration : Romaric ROUSSEL à Julien VUILLIER

ORDRE DU JOUR (ouverture de la séance à 20h30)

1 | Approbation du PV de la réunion du 26/11/2015

Le procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 26 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

2 | Effectif au 01/01/2016

Ecole	Classe	Enfants de				Total
		Pouilley Français	Vaux les Prés	Villers-Buzon	Mazerolles	
Villers-Buzon	PS	14	5	2	5	26
	MS	14,5	5	3,5	3	26
Vaux les Prés	GS/CP	14	7	1	1	23
Mazerolles	CP/CE1	18,5	2	1,5	4	26
Pouilley Français	CE1/CE2	17	6	2	1	26
	CE2/CM1	18	1	3	6	28
	CM2	15	5	4	3	27
Total		111	31	17	23	182
Ecart par rapport à l'année précédente		+9	+2	0	0	+11

3 Population légale au 01/01/2016 (base INSEE)

Mazerolles :	211 (-2) par rapport à 2015)
Pouilley Français :	830 (-5)
Vaux les Prés :	362 (+7)
Villers-Buzon :	<u>251</u> (-5)
TOTAL	1654

4 Enfants utilisant le bus

Le président remet à chaque commune la liste des enfants utilisant le bus, à savoir :

- Mazerolles :	23
- Pouilley Français :	59
- Vaux les Prés :	27
- Villers-Buzon :	<u>14</u>
TOTAL	123

Le coût estimé à répartir sera budgétisé à environ 8 700 € soit 4 350 € à la charge des parents (35 € par enfant) et 4350 € à la charge des communes (36 € en 2015). Les communes devront prendre une délibération pour facturer aux parents. Les noms des enfants figurant sur les listes données par la directrice de l'école intercommunale sont à contrôler car le conseil départemental ne fournit plus de renseignements. Demander la facture au conseil départemental pour le transport le plus tôt possible.

5 Inscriptions rentrée 2016

Les nouveaux arrivants de chaque commune devront désormais passer en mairie afin d'obtenir un certificat de domicile avant de pouvoir inscrire leur enfant à l'école. Ce certificat de domicile a été établi conjointement entre le SIVOS et la directrice de l'école intercommunale afin de réunir les renseignements indispensables. Ce nouveau procédé est demandé par l'inspection académique dès la prochaine rentrée 2016.

Le modèle de ce certificat de domicile sera envoyé par le SIVOS aux 4 communes.

6 Modification budgétaire

2016-01

Suite au mandatement de la facture MANUTAN concernant les divers achats faits pour l'école de Pouilley-Français en fin d'année 2015, la trésorerie souhaite une ventilation suivant l'imputation budgétaire :

- Matériel de bureau et informatique : compte 2183 : 942.42 €
- Mobilier : compte 2184 : 970.40 €
- Autres immobilisations : compte 2188 : 44.28 €

Les crédits restants en fin d'année 2015 en dépenses d'investissement ont été reportés sur le budget 2016 pour une somme de 2000 € mais il convient de procéder à une modification budgétaire afin de faire cette répartition :

2183 : - 50 €
2188 : + 50 €

Vote pour : 7 (dont 1 procuration)

Vote contre : 0

Abstention : 0

7 Préparation budget 2016

Un document faisant apparaître le budgétisé et le réalisé de l'année 2015 est donné à chaque membre.

8 Questions diverses

- Documents à fournir aux écoles (extincteurs, radon, amiante, ...), mail envoyé aux mairies avec la liste des documents à fournir,
- Questionnaires d'évaluation des T.A.P. pour les enseignants, parents, enfants, SIVOS, à rendre au directeur des FRANCAS avant les vacances de février,
- Projet en cours de commune nouvelle entre Vaux-les-Prés et Chemaudin,
- Attente de la décision du préfet concernant l'intégration de Villers-Buzon au Val Marnaysien ou à la CAGB. Proposition de lettre présentée par les représentants de Villers-Buzon au SIVOS à l'attention du préfet appuyant l'intégration de la commune de Villers-Buzon à la CAGB (en attente de l'avis des maires).

Séance levée à 23h20.